

La chouette et le croissant sur les monnaies d'Athènes

Léon Lacroix

Citer ce document / Cite this document :

Lacroix Léon. La chouette et le croissant sur les monnaies d'Athènes. In: L'antiquité classique, Tome 34, fasc. 1, 1965. pp. 130-143;

doi : <https://doi.org/10.3406/antiq.1965.1433>

https://www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_1965_num_34_1_1433

Fichier pdf généré le 18/12/2018

LA CHOUETTE ET LE CROISSANT SUR LES MONNAIES D'ATHÈNES

Les Athéniens ont frappé des monnaies dont l'aspect n'a guère varié jusqu'au début du 11^e siècle avant J.-C. Ce sont les fameuses « chouettes » ou monnaies glaucophores¹, qui portent au droit une tête d'Athéna casquée et, au revers, une chouette accompagnée d'un brin d'olivier et de la légende *AΘE* (Pl.I, 1-3). Frappées avec l'argent des mines du Laurion et jouissant d'une excellente réputation, ces monnaies athéniennes étaient accueillies avec faveur sur le marché international et elles contribuaient ainsi à rehausser le prestige de la cité. N'étaient-elles pas, au dire d'Aristophane², « les meilleures de toutes les monnaies, les seules qui soient bien frappées et bien sonnantes et qui aient cours partout chez les Grecs et chez les Barbares » ?

On comprend que de nombreux travaux aient été consacrés à un monnayage aussi important, mais le classement des monnaies athéniennes est une des tâches les plus ardues de toute la numismatique grecque. Des études récentes montrent bien les difficultés du sujet ; elles soulignent les incertitudes d'une chronologie que l'on aurait pu croire assise sur de plus solides fondements.

Reportons-nous tout d'abord à l'ouvrage où Ch. Seltman a tenté de retracer l'histoire d'Athènes et de sa monnaie jusqu'à l'époque des guerres médiques³. Nous y verrons que, dès la fin du VII^e siècle, Athènes inaugure son monnayage par la frappe

¹ Sur l'emploi du terme « glaucophores », qui permettait de distinguer les anciennes monnaies des monnaies « stéphanéphores » ou du Nouveau Style, voir L. ROBERT, *Études de numismatique grecque*. Paris, 1951, p. 132.

² *Grenouilles*, v. 722 ss.

³ C. T. SELTMAN, *Athens, its History and Coinage before the Persian Invasion*, Cambridge, 1924.

des *Wappenmünzen*, ainsi nommées parce qu'elles offrent des motifs d'une grande diversité, que l'on a pu comparer à des armoiries⁴. Selon la chronologie de Seltman, les « chouettes » feraient leur apparition sous la tyrannie de Pisistrate, vers 561 avant J.C.⁵ ; elles ne devaient guère subir de changements et les émissions de monnaies glaucophores se sont poursuivies jusqu'à l'apparition des pièces dites « stéphanéphores »⁶. L'aspect de la monnaie athénienne se serait cependant quelque peu modifié en 490, après la bataille de Marathon. Désormais, le casque d'Athéna est décoré de feuilles d'olivier disposées verticalement, tandis que, sur les tétradrachmes, le motif du revers est complété par un petit croissant de lune, placé derrière la chouette (Pl. I, 2)⁷.

Le classement des monnaies d'Athènes adopté par Seltman a été soumis récemment à une sérieuse révision et il paraît peu probable que l'on puisse s'en tenir au système chronologique que le savant numismate avait jadis élaboré. En se fondant sur l'étude des trouvailles de monnaies et sur l'examen de certaines particularités techniques, C. M. Kraay a réussi à démontrer que les « chouettes » les plus anciennes n'ont pas été frappées, comme l'admettait Seltman, du temps de Pisistrate. Elles seraient nettement postérieures puisqu'elles dateraient de 525 environ avant J.-C.⁸. Quant aux modifications signalées précédemment — apparition de feuilles d'olivier sur le casque d'Athéna et d'un croissant au revers des tétradrachmes — il

⁴ Selon C. T. SELTMAN, *op. cit.*, p. 7 ss., les premières émissions, antérieures à Solon, seraient des monnaies au type de l'amphore.

⁵ C. T. SELTMAN, *op. cit.*, p. 39 ss.

⁶ Sur le début des émissions de « stéphanéphores » ou monnaies du Nouveau Style, voir les observations de L. ROBERT, *op. cit.*, pp. 134-135. Dans le système chronologique élaboré par M. THOMPSON et exposé dans son récent ouvrage (cité ci-dessous, n. 11), le début de ces émissions se situe en 196 avant J.C., date de la proclamation de l'indépendance de la Grèce par Flamininus. Depuis la publication du livre de M. Thompson, la question a été reprise par D. M. LEWIS, qui propose de faire débiter le Nouveau Style en 164 avant J.C. ; voir l'article de ce savant dans *Numism. Chron.*, 1962, p. 275 ss., et la réponse de M. THOMPSON dans cette même revue, p. 301 ss.

⁷ C. T. SELTMAN, *op. cit.*, p. 102 ss.

⁸ C. M. KRAAY, *The Archaic Owls of Athens. Classification and Chronology*, dans *Numism. Chron.*, 1956, p. 58 ss.

faudrait les situer non après Marathon, comme le voulait Seltman, mais après Salamine ; elles ne seraient donc pas antérieures à 479⁹.

En fait, quand on entreprend d'établir la chronologie d'un monnayage, il est dangereux de s'en remettre aux indications que l'on croit découvrir dans l'histoire politique et militaire¹⁰. Une entreprise de ce genre doit se fonder sur l'étude des monnaies elles-mêmes. Elle exige que l'on réunisse toutes les observations que l'on peut demander aux combinaisons de coins, à l'analyse du métal et aux particularités techniques, que l'on utilise aussi tous les renseignements que les trouvailles de monnaies sont susceptibles de nous apporter.

Si l'on veut avoir une idée de la complexité de ces recherches et des résultats que l'on est en droit d'en attendre, il suffira de se reporter à l'ouvrage magistral que M. Thompson a récemment consacré aux monnaies d'Athènes dites du « Nouveau Style »¹¹. Mais il n'entre pas dans mon propos d'apporter des vues nouvelles sur la chronologie de la monnaie athénienne. Je me bornerai à réunir ici quelques remarques sur le rôle assigné aux motifs qui décorent le monnayage et sur la signification qu'il convient de leur attribuer.

Disons tout de suite que le brin d'olivier, qui intervient dans la composition du type du revers (Pl. I, 1-3)¹², avait sa place

⁹ C. M. KRAAY, *op. cit.*, p. 58. Nouvelles discussions à ce sujet dans l'article de W. P. WALLACE, *The Early Coinages of Athens and Euboea*, dans *Numism. Chron.*, 1962, p. 23 ss. : les émissions de monnaies archaïques, avec le casque d'Athéna sans les feuilles d'olivier et la chouette sans le croissant, se situeraient entre 510 et 490 avant J.C. ; voir la réponse de C. M. KRAAY, dans cette même revue, p. 417 ss.

¹⁰ Voir à ce sujet les observations de L. ROBERT, dans la préface au livre de G. LE RIDER, *Deux trésors de monnaies grecques de la Propontide*, Paris, 1963 (*Bibl. de l'Inst. fr. d'archéologie d'Istanbul*, XVIII), p. 6 : « Assurément certaines dates capitales de l'histoire politique d'une ville peuvent marquer une date dans le monnayage, essentiellement pour sa fin. Mais la plupart du temps il est arbitraire de faire coïncider les dates de l'histoire politique et celles de l'histoire numismatique ».

¹¹ M. THOMPSON, *The New Style Silver Coinage of Athens*, New York, 1961 ; voir mon compte rendu dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 41 (1963), p. 139 ss.

¹² Sur la manière dont ce brin d'olivier est habituellement présenté, voir C. M. KRAAY, *The Archaic Owls of Athens*, dans *Numism. Chron.*, 1956, pp. 53-54 : « After some initial variation in Groups H and L, the sprig of olive settles down into the form which is found on the great majority of owls ; it projects at about 45° from the top left-hand corner of the incuse square and consists of a long central stem with a berry at the end flanked by two narrow outward pointing leaves ».

tout indiquée sur la monnaie athénienne, car il évoque à l'esprit quelques-unes des traditions les plus glorieuses de la cité. L'olivier était, en effet, un cadeau que la déesse Athéna avait offert à son peuple préféré¹³. Elle l'avait apporté elle-même sur le rocher de l'Acropole et les poètes se plaisent à le rappeler¹⁴. Euripide invoque la déesse « qui trône sur notre rocher, sur la colline où pousse l'olivier »¹⁵. Sophocle, dans *Œdipe à Colone*¹⁶, nous a laissé un magnifique éloge de cet arbre incomparable, qui n'avait son égal « ni sur la terre d'Asie ni dans la grande île dorienne de Pélopes », arbre « qui ne doit rien à la main humaine » (*ἀχείρωτον*), « qui a poussé de lui-même » (*αὐτοποιόν*)¹⁷ et qui constitue ainsi un admirable symbole de l'autochtonie athénienne¹⁸.

En revanche, la présence de la chouette et du croissant pose des problèmes quelque peu difficiles à résoudre et qui retiendront davantage notre attention. On n'a pas manqué de noter la position du croissant, qui apparaît derrière la chouette avec les cornes tournées vers la droite (Pl. I, 2, 3). Il représenterait par conséquent la lune dans sa phase décroissante et il ferait allusion à un événement où l'astre serait apparu sous cet aspect particulier. Partant de ce principe, on a voulu faire intervenir tour à tour la bataille de Marathon et celle de Salamine¹⁹, ce qui ne laisse pas d'inspirer quelque méfiance et de jeter un

¹³ Sur les traditions relatives à l'olivier, voir J. MURR, *Die Pflanzenwelt in der griech. Mythologie*, Innsbruck, 1890, p. 40 ss. ; A. S. PEASE, *RE*, XVII (1937), s.v. *Ölbaum*, col. 1015 ss.

¹⁴ EURIPIDE, *Ion*, v. 1433 ; cf. *Troyennes*, v. 801 ss.

¹⁵ *Ion*, v. 1480 : τὸν ἐλαιοφνῆ πάγον ; de même, *Héraclès*, v. 1178 : τὸν ἐλαιοφόρον ὄχθον. Sur le rôle de l'olivier dans l'éloge de la cité, voir EM. KIENZLE, *Der Lobpreis von Städten und Ländern in der älteren griech. Dichtung*, diss. Bâle, 1936, p. 45.

¹⁶ V. 693 ss.

¹⁷ On traduit aussi *ἀχείρωτον* par « invaincu », *αὐτοποιόν* par « qui renaît de lui-même », et l'on y voit une allusion au miracle conté par HÉRODOTE, VIII, 55 : de l'olivier brûlé par les Barbares avait poussé le lendemain un rejeton d'une coudée. Voir le commentaire de JEBB, dans son édition de SOPHOCLE, *Œdipus Coloneus*, Cambridge, 1885, p. 118.

¹⁸ EM. KIENZLE, *op. cit.*, p. 45, n. 1 : « Der Ölbaum ist die autochthone Pflanze für die autochthonen Athener ». On prétendait même que l'olivier ne poussait jadis qu'à Athènes : HÉRODOTE, V, 82.

¹⁹ Sur ces théories, voir H. SORGE, *Der Mond auf den Münzen von Athen*, dans *Jahrbuch für Num. und Geldgeschichte*, 2 (1950/51), p. 7 ss.

certain discrédit sur un système d'explication qui aboutit à des résultats aussi incertains ²⁰.

D'autres savants ont cherché dans une direction différente et ils ont associé le croissant, non avec un succès militaire, mais avec une des principales fêtes de la cité. On a pensé aux Panathénées, qui commençaient le troisième jour avant la fin du mois d'Hécatombaion (*τρίτη φθίνοντος*) et qui étaient précédées d'une cérémonie nocturne, au cours de laquelle jeunes gens et jeunes filles exécutaient des danses et des chants. Le croissant des monnaies d'Athènes ferait allusion à cette cérémonie ²¹. Pour donner plus de poids à une hypothèse de ce genre, on pourrait même ajouter qu'Athéna était née, selon certaines traditions, le troisième jour du mois finissant, événement que les Athéniens auraient pu chercher à commémorer par un emblème approprié ²².

On est en droit néanmoins de se demander si ce croissant minuscule, qui passerait à peu près inaperçu, si l'on n'était

²⁰ Bien entendu, les feuilles d'olivier qui décoient le casque d'Athéna pourraient contenir une allusion à quelque succès militaire, mais cette allusion reste vague ; voir à ce sujet les remarques de C. M. KRAAY, *The Archaic Owls of Athens*, dans *Numism. Chron.*, 1956, p. 56 : « The wreath can be reasonably interpreted as a sign of victory, but by itself this affords no means of choosing between Marathon, Salamis or, indeed, victory over the Persians in general ». C'est à dessein que j'ai laissé de côté les problèmes posés par la frappe des décadrachmes. Ces monnaies exceptionnelles ont sans doute un caractère commémoratif, mais il faudrait disposer d'une chronologie plus précise pour pouvoir les associer à un événement déterminé (voir quelques réflexions à ce sujet dans l'article de C. M. KRAAY, *op. cit.*, p. 58, n. 3).

²¹ B. V. HEAD, *Historia numorum*, Oxford, 2^e éd., 1911, p. 370 : « The *decreascent* moon on the earlier series is a less conspicuous symbol possibly referring to the same festival. The whole-night vigil, *παννυχίς*, preceding the culminating Feast-day of the Great Panathenaea, was passed in carolsinging and in the choral dances of young men and maidens. The waning moon, a reversed crescent, did not rise until after midnight, when the torch-races and dances were all over, and her appearance above the eastern horizon in the early hours of the *τρίτη φθίνοντος* (the twenty-eighth day of the month) was signalized by hymns and *όλολύγματα*, the rising moon being greeted as the precursor of the dawn of the great festival day of the national goddess ». Sur la date des Panathénées, voir A. MOMMSEN, *Feste der Stadt Athen im Altertum*, Leipzig, 1898, pp. 52-53 ; sur la *παννυχίς*, p. 104 ss. Voir aussi L. DEUBNER, *Attische Feste*, Berlin, 1923, pp. 23-24 ; L. ZIEHEN, *RE*, XVIII (1949), s.v. *Panathenaia*, col. 458-459.

²² Sur la date de la naissance d'Athéna, voir W. SCHMIDT, *Geburtstag im Altertum*, Giessen, 1908 (*Religionsgeschichtl. Versuche und Vorarbeiten*, VII, 1), p. 98 ss. ; L. DEUBNER, *Attische Feste*, p. 23.

prévenu de sa présence, requérait à lui seul un tel déploiement d'érudition. Pour justifier la place qui lui est assignée, ne suffit-il pas de noter, comme le faisait jadis E. Babelon²³, que le croissant de lune est en rapport avec la vie nocturne de la chouette ? D'autres considérations me paraissent confirmer l'exactitude de cette observation et elles pourraient contribuer, me semble-t-il, à justifier le choix des motifs dont les Athéniens se sont servis pour décorer leur numéraire.

Il convient tout d'abord d'attirer l'attention sur un petit groupe de tétradrachmes où la chouette, contrairement à l'usage qui a prévalu, est tournée à gauche²⁴. Sur certains de ces tétradrachmes, un croissant apparaît à droite de la chouette, avec les cornes orientées vers le haut (Pl. I, 4). Ces monnaies ont pour nous d'autant plus d'intérêt que, dans le système chronologique élaboré par C. M. Kraay, elles se situent parmi les émissions les plus anciennes : elles prennent place directement après les *Wappenmünzen*²⁵.

Le croissant et la chouette sont donc associés sur ces monnaies comme ils le seront plus tard sur les monnaies postérieures à 480. On notera aussi que l'orientation des cornes nous interdit de penser à une représentation de la lune dans sa phase décroissante. Si le croissant a les cornes tournées vers la droite sur les tétradrachmes frappés après Salamine, n'est-ce pas simplement parce que le graveur l'a disposé dans le même sens que la chouette²⁶ ? Dans ce cas, on ne pourrait évidemment tirer aucune conclusion de la position qui lui est assignée.

²³ E. BABELON, *Traité*, II, 3 (1914), col. 69, n. 2 : « Ce croissant lunaire des monnaies est évidemment en rapport avec la vie nocturne de la chouette, l'oiseau d'Athéna ». C. M. KRAAY, *The Archaic Owls of Athens*, dans *Numism. Chron.*, 1956, pp. 57-58, ne se prononce pas nettement sur la signification du croissant et sur la valeur des explications proposées jusqu'à présent ; voici ce qu'il écrit à ce sujet (p. 57, n. 2) : « Presumably there is some reason for the addition, which may, nonetheless, remain obscure to us. Is it possible that it was added only as a background suitable for a nocturnal bird ? ».

²⁴ C'est le groupe H dans la classification de C. T. SELTMAN, *Athens, its History and Coinage*, pp. 73-74, pl. XIII, P 233 - P 235.

²⁵ C. M. KRAAY, *op. cit.*, pp. 46-47, pl. XIII, 8, 10 ; pour le rapprochement avec les *Wappenmünzen*, voir pl. XIII, 7 et 8.

²⁶ C. M. KRAAY, *op. cit.*, pp. 56-57 : « Apart from its insignificance and its restriction to the tetradrachm it must be remembered that a moon has to be shown as a crescent if it is to be recognizable. Moreover, the uniform direction of the crescent may here be due to the uniform direction of the reverse type as a whole ».

Somme toute, on est amené à constater que le croissant et la chouette ne peuvent être séparés ; toute tentative d'explication doit tenir compte de cette étroite association²⁷. Ceci nous ramène à un problème qui a été mainte fois discuté et que l'on a tenté de résoudre de diverses manières. Pourquoi et dans quelles conditions la chouette est-elle devenue l'attribut de la déesse Athéna ?

Dans un intéressant article, Edmond Pottier avait montré jadis que la chouette avait été mise en rapport avec Athéna à une époque relativement récente. Il invoquait à ce sujet le culte d'Athéna Ergané et la représentation d'une chouette filandière sur des *oscilla* de terre cuite²⁸. Mais ces objets se situent assez loin, par leur date et par leur origine, des types monétaires que nous cherchons à interpréter, car ils proviennent de la région tarentine et ils ne sont probablement pas antérieurs au IV^e siècle avant J.-C.²⁹. D'autre part, comment pourrait-on écarter de ce débat une des indications les plus caractéristiques que nous livrent les textes des auteurs anciens ? Je songe à l'épithète *γλαυκῶπις*, qui est si souvent attestée dans les poèmes homériques et qui est devenue pour ainsi dire inséparable du nom de la déesse.

Ces épithètes traditionnelles sont « fort obscures »³⁰ et, s'il est souvent difficile d'établir leur origine et leur signification primitive³¹, il n'est pas moins malaisé de déterminer le sens

²⁷ Au IV^e siècle avant J. C., le croissant a été utilisé comme type monétaire sur des monnaies divisionnaires dans des combinaisons qui indiquent la valeur de la pièce : un croissant sur le tétrartémorion, trois croissants sur le tritartémorion, quatre croissants sur l'obole ; H. SORGE, *Der Mond auf den Münzen von Athen*, dans *Jahrbuch für Numism. und Geldgeschichte*, 2 (1950/51), pp. 8-9.

²⁸ E. POTTIER, *La chouette d'Athéné*, dans *Recueil Edmond Pottier*, Paris, 1937, p. 454 ss. Pour une liste des documents, voir A. B. COOK, *Zeus*, III, 1 (1940), p. 795, n. 3. P. Perdrizet cite la chouette munie de bras et occupée à filer parmi les motifs revêtus d'un pouvoir prophylactique ; voir *Revue des études anciennes*, 6 (1904), p. 19, n. 9.

²⁹ P. WUILLEUMIER, *Tarente des origines à la conquête romaine*, Paris, 1939, p. 439.

³⁰ Voir P. CHANTRAINE, dans P. MAZON, *Introduction à l'Iliade*, Paris, 1948, p. 119.

³¹ Sur les conceptions religieuses qui ont pu déterminer l'association de la chouette et d'Athéna, voir A. B. COOK, *Zeus*, III, 1 (1940), p. 776 ss. Sur les chouettes qui hantent les abords de l'acropole d'Athènes, voir aussi M. P. NILSSON, *Die Anfänge der Göttin Athene*, Copenhague, 1921 (*Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab., histor.-filolog. Meddelelser*, IV. 7), pp. 14-15.

PLANCHE I



FIG. 1 à 5. — Monnaies d'Athènes.

FIG. 6. — Détail d'une amphore du musée de Munich.

FIG. 7. — Monnaie de Skioné.

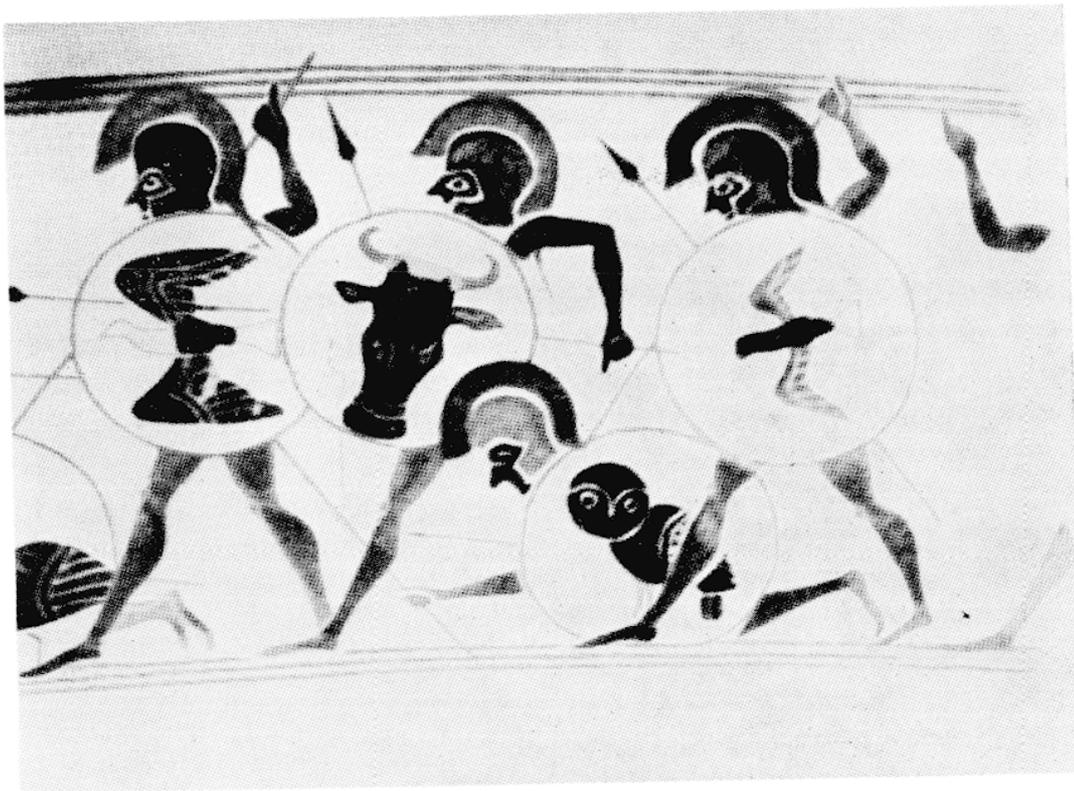


FIG. 1. — Détail de l'aryballe Macmillan.

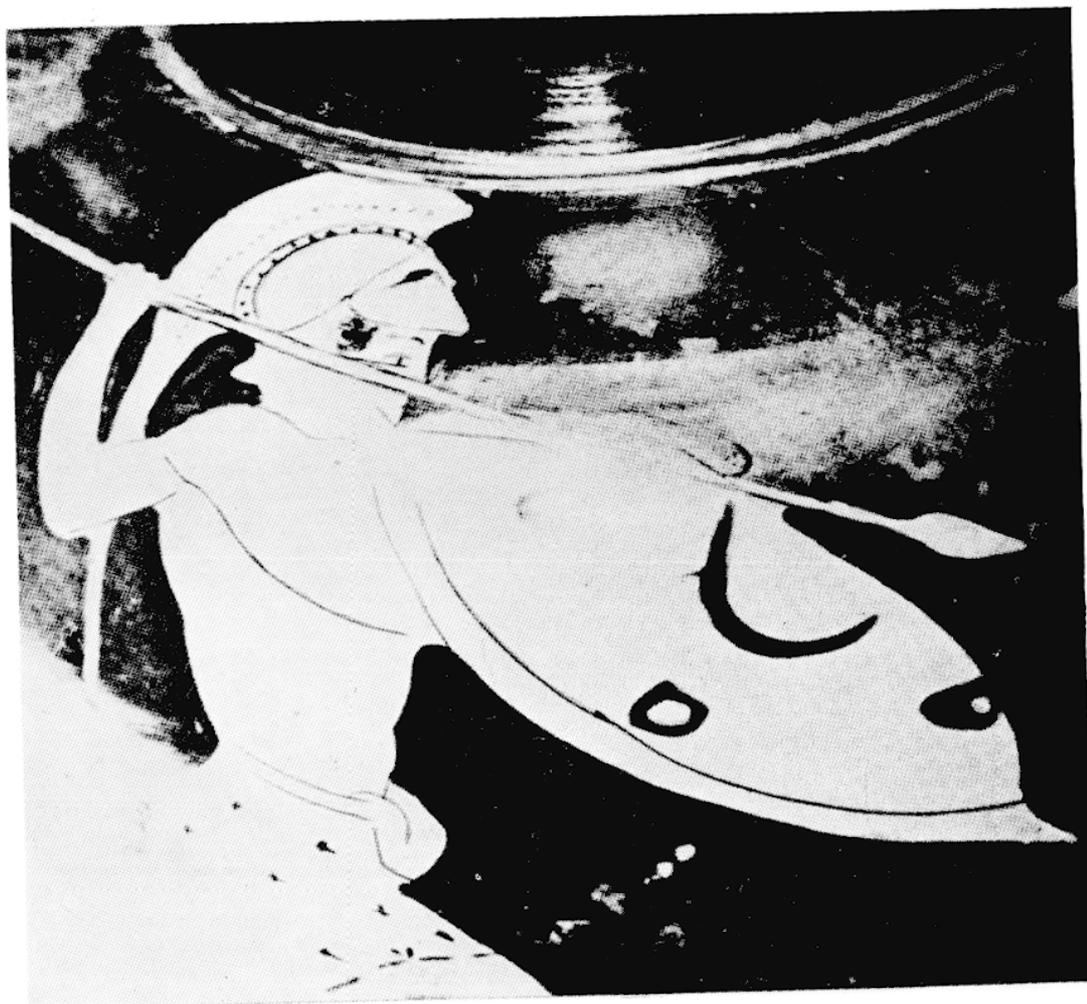


FIG. 2. — Détail d'une amphore du musée de Sèvres.

qu'il convient de leur attribuer dans la langue de l'épopée³². Mais le nom de la chouette, *γλαύξ*, invitait à considérer cet animal comme le symbole parlant de la déesse qui résidait sur l'Acropole et qui présidait aux destinées de la cité. Au VI^e siècle avant J.C., Athéna est en effet désignée dans les dédicaces de l'Acropole par l'expression *γλαυκῶπις κόρη*³³ et l'Acropole elle-même a été parfois appelée *Γλαυκώπιον*³⁴. La ville a donc choisi comme emblème l'attribut de sa principale divinité, et ce fait ne saurait nous surprendre³⁵. Par ailleurs, une spéculation étymologique a pu déterminer le choix d'un attribut. Citons l'exemple du loup (*λύκος*), qui décore les monnaies d'Argos et où l'on s'accorde à reconnaître une allusion au culte d'Apollon Lykeios³⁶.

Ce n'est évidemment pas un hasard si les graveurs d'Athènes ont prêté à la chouette des yeux énormes. L'œil de cet animal possède, en effet, une étonnante faculté qui lui permet de percer les ténèbres de la nuit³⁷. Les anciens croyaient du reste dé-

³² Sur *γλαυκῶπις*, voir la documentation recueillie par JESSEN, *RE*, VII (1912), col. 1404 ss. Sur l'emploi du terme dans la langue homérique, voir K. JAX, *Die weibliche Schönheit in der griech. Dichtung*, Innsbruck, 1933, pp. 12-13. Sur sa signification, voir L. MALTEN, *Die Sprache des menschlichen Anlitzes im frühen Griechentum*, Berlin, 1961, pp. 48-49 : « Farbbezeichnung liegt also nicht in dem Beiwort, wohl dagegen die Schärfe des Eulenblickes, nach der die Göttin *ὄξυδερκής* heisst, jener scharfe Blick, vor dem Achill (A 200) erschrickt. Je nachdem, ob man vorzieht, den Namen unmittelbar von der Eule abzuleiten... wird man das Beiwort als « eulenäugig » zu verstehen haben, oder, wenn man vom scharfen Eulenblick ausgeht, als « scharfblickend, funckelnd ». Voir aussi, à propos de l'expression *γλαυκῶπις Ἀθήνη*, les observations de W. CAPELLI, *Farbenbezeichnungen bei Theophrast.* dans *Rhein. Mus.*, 1958, p. 11 : « Es bezeichnet daher der Stamm *γλαυκ-* überhaupt keine Farbe, sondern nur « strahlend », « funckelnd » oder « hell-leuchtend ». Wie wir ja auch von blitzenden oder strahlenden Augen sprechen ».

³³ A. E. RAUBITSCHER, *Dedications from the Athenian Akropolis*, Cambridge Mass., 1949, n° 1, 235, 326, 327, 328, 374.

³⁴ Voir W. JUDEICH, *Topographie von Athen*, 2^e éd., 1931, p. 43, n. 2.

³⁵ Pour des exemples (trident de Poseidon à Mantinée, massue d'Héraclès à Thèbes), voir mon article *Les « blasons » des villes grecques*, dans *Études d'archéologie classique*, I (1955-1956), Paris, 1958 (*Annales de l'Est. Faculté des Lettres de Nancy*, Mémoire n° 19), pp. 104-105.

³⁶ E. BABELON, *Traité*, II, 1 (1907), col. 833 ss. ; B. V. HEAD, *Historia numorum*², p. 437.

³⁷ Voir dans *Etymol. Magnum*, p. 233, 10, les explications attribuées à DÉMOCRITE, 68 A 157 Diels-Kranz⁵ : *γλαύξ ... ἔστι γὰρ ὄξυωπέστατον τὸ ζῷον ἐν νυκτὶ*

couvrir dans le nom de la chouette une allusion à ce mystérieux pouvoir : pour expliquer l'origine du mot *γλαύξ*, ils ont eu recours à un verbe *γλαύσσω*, « briller », ³⁸ auquel ils ont également associé l'épithète d'Athéna, *γλανκῶπις* ³⁹. Il suffira de faire appel aux mêmes considérations pour justifier la présence du croissant qui accompagne l'image de la chouette sur les tétradrachmes athéniens. La lune aussi évoque l'idée d'une lumière mystérieuse. Comme les yeux de la chouette, elle brille dans les ténèbres de la nuit ⁴⁰ et l'on comprend que les poètes aient pu lui appliquer l'épithète *γλανκῶπις*, ainsi que l'attestent un passage d'Empédocle et un fragment d'une tragédie perdue d'Euripide ⁴¹.

ορᾶν δυνάμενον. Δημόκριτος δὲ ἰστορεῖ, ὅτι μόνον τῶν γαμφωνύχων καὶ σαρκοφάγων μὴ τυφλὰ τίκει, ὅτι πολὺ τὸ πυρῶδες καὶ θερμὸν περὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς ἔχει, ὃ σφοδρῶς ὄξυ καὶ τριητικὸν ὑπάρχον διαιρεῖ καὶ ἀναμίγνυσι τὴν ὄρασιν· διὸ καὶ ἐν ταῖς σκοτομήνησιν ὄρᾶ διὰ τὸ πυρῶδες τῶν ὄψεων. Voir aussi schol. B T, *Il.*, XX, 172. EUSTATHIE, *ad Il.*, 1202, 10.

³⁸ *Etymol. Magnum*, p. 233, 10, *γλαύξ*· *πετηνὸν νυκτερινόν, ὃ καὶ τῇ Ἀθηναίᾳ προσανατίθεται· παρὰ τὸ γλαύσσω, γλαύξω, κατὰ ἀφαίρεσιν τοῦ Ω.* En réalité, ce verbe *γλαύσσω* ne nous est connu qu'à une époque tardive et il doit probablement s'expliquer en partant de *γλανκός*, comme l'a montré M. LEUMANN, *Homericische Wörter*, Bâle, 1950, p. 154 : « Nach *λευκός* *λεύσσειν* wurde zu *γλανκός*, mit all seinen sonstigen Assoziationen, sekundär ein dichterisches *γλαύσσειν* gebildet ; eine antike Formulierung (Et. M. 233, 19 ff.) lautet *παρὰ τὸ γλαύσσω γλανκός ὡς λεύσσω λευκός* ».

³⁹ *Etymol. Gudianum*, p. 312, 14, ed. de Stefani, *γλανκῶπις*· *παρὰ τοῦ γλαύσ-<σ>ω γλαύξω, ἔξ οὗ καὶ ἡ γλαῦξ τὸ ὄρνειον.* Cf. *Etymol. Magnum*, p. 233, 38. Voir aussi, dans *Etymol. Gudianum*, p. 312, 5, ed. de Stefani, l'étymologie citée sous le nom du grammairien Séleucos : *Γλανκῶπις... ἢ ἀπὸ τοῦ δεινὸν γλαύσ-<σ>ειν τοὺς ὀφθαλμοὺς, ὃ ἔστιν ἀπαιθύσσειν.* Cf. *Etymol. Magnum*, p. 233, 34.

⁴⁰ Le nom de la lune, *σελήνη*, ne peut être séparé de *σέλας*, « lumière », et cette étymologie était présente à l'esprit des anciens ; voir PLATON, *Cratyle*, 409 a ; cf. le latin *luna* associé à *lumen* et à *lucere* : VIRGILE, *Én.*, III, v. 645 ; VI, v. 725. Il est souvent question de la « lune brillante » (*λαμπρὰ σελήνη* : *Petite Iliade*, fr. 12 Allen ; HÉSIODE, *Théogonie*, v. 19 et 371) et l'éclat de l'astre intervient dans les comparaisons homériques : *Il.*, XIX, v. 374 ; *Od.*, IV, v. 45 ; VII, v. 84 ; cf. H. FRAENKEL, *Die homerischen Gleichnisse*, Goettingue, 1921, p. 48.

⁴¹ *γλανκῶπις μῆνη* : EMPÉDOCLE, 31 B 42 Diels-Kranz⁵ (PLUTARQUE, *De facie in orbe lunae*, 929 C) ; EURIPIDE, fr. 1009 Nauck² (schol. APOLL. RHOD., I, 1280). M. LEUMANN, *Homericische Wörter*, p. 153, fait observer à ce sujet : « Für diesen Gebrauch ist vorausgesetzt eine Interpretation von *γλανκῶπις* (Ἀθήνη) als « mit leuchtendem Angesicht (oder : Auge) ». Athéna figure à côté d'Artémis parmi les divinités que les théologiens identifiaient avec la lune ; voir à ce propos la remarque

Il n'est donc pas nécessaire de recourir à de savantes hypothèses et de chercher dans le croissant de lune le souvenir de quelque bataille célèbre. On doit même renoncer à faire intervenir ici la fête des Panathénées et la date de la naissance d'Athéna. Tout s'explique d'une manière beaucoup plus simple, selon des procédés auxquels les anciens ont eu fréquemment recours. Comme la chouette, le croissant de lune suggère à l'esprit l'épithète traditionnelle d'Athéna, *γλαυκῶπις*. L'astre a l'éclat des yeux de la déesse et il évoque la puissance surnaturelle que l'on attribuait au regard de la divinité⁴².

Il convient d'ajouter que *γλαυκός* intervient à côté de *γλαυκῶπις* dans ces associations d'idées et de mots que nous tentons de reconstituer. Dans un passage d'*Œdipe à Colone*, auquel je faisais allusion précédemment⁴³, Sophocle se plaît à rapprocher *γλαυκά*, qui caractérise l'olivier par le couleur de son feuillage⁴⁴, et *γλαυκῶπις*, qui qualifie Athéna⁴⁵. *Γλαυκή* peut du reste

de F. BUFFIÈRE, *Les mythes d'Homère et la pensée grecque*, Paris, 1956, p. 201, n. 76 (p. 202) : « Il se peut que cet adjectif (*γλαυκῶπις*), commun à Athéna et à la lune, soit pour quelque chose dans leur identification ».

⁴² Voir les épithètes d'Athéna, *ὄξυδερκής* à Argos (PAUSANIAS, II, 24, 2), *ὄβριμοδερκής* dans un poème de BACCHYLIDE, XVI, v. 20 ; cf. JESSEN, *RE*, VII (1912), s.v. *Glaukopis*, col. 1406. Sur le pouvoir mystérieux attribué au regard de la divinité, les observations de J. H. SCHMIDT, *Synonymik der griech. Sprache*, I (1876), p. 588, sont loin d'avoir perdu tout intérêt : « Athena aber, gleichsam die personifizierte göttliche Weisheit, bedarf solcher Augen, mit denen sie die Finsterniss zu durchdringen vermag, und ein Volk, welches so naivnatürlich dachte wie die ältesten Griechen, dass sie ihre Götterkönigin als *βοῶπις* bezeichnen konnten, konnte keinen Anstand nehmen, der Athena die Augen der Eule zuzuerteilen, Sie schaut wie diese, wo uns alles verborgen bleibt ; und würde Homer in dem Epithet nur die Farbe oder den eigenen Glanz der Augen haben bezeichnen wollen, so würde er nicht *γλαυκῶπις*, sondern *γλαῦκον* gesagt haben, wie *οἶνον*. Sonst würde begrifflich auch nichts entgegenstehn, als « die Göttin mit dem leuchtenden (nicht stralenden) Blicke » aufzufassen ; und ein Wort, das eine gewisse geheime Scheu bezeichnete, wäre ganz am rechten Platze ».

⁴³ Ci-dessus, p. 133.

⁴⁴ Sur cette épithète de l'olivier, voir M. LEUMANN, *Homerische Wörter*, pp. 152-153.

⁴⁵ Voir à ce sujet la note de P. Masqueray dans son édition de SOPHOCLE, coll. des Universités de France, II, p. 182 : « De même l'adjectif *γλαυκός*, v. 701, désigne par lui-même la couleur des feuilles de l'olivier, mais il marque aussi que cet olivier est sous la protection de la *γλαυκῶπις*. C'est avec une intention analogue que le lierre de Dionysos est appelé *οἶνωπόος*, v. 674 (cf. H. Weil, *Littérature et Rythmique*

se dire d'Athéna⁴⁶ et s'appliquer même à la lune⁴⁷, tandis que, dans cet étrange chassé-croisé, l'olivier reçoit à son tour l'épithète de la déesse et devient ainsi *γλαυκῶπις*⁴⁸.

Mais je n'insisterai pas davantage sur ces considérations qui risquent de nous éloigner de notre sujet. J'en reviens à la chouette et à la signification qu'elle revêt sur les monnaies d'Athènes. P. Perdrizet a jadis attiré l'attention sur le caractère apotropaïque que l'on prête à cet animal :

Si la chouette, écrit-il, a été souvent représentée par les artistes athéniens, ce n'est pas seulement parce qu'elle était consacrée à Athéna, c'est aussi parce qu'on lui prêtait, à cause de ses gros yeux fixes, une grande puissance prophylactique ; c'est pourquoi les yeux de la chouette sont tellement grossis sur les monnaies d'Athènes ou sur les peintures de vases (je songe surtout à ces vases communs, assiettes et cotyles, qui ne portent d'autre image que celle d'une chouette)⁴⁹.

grecques, p. 69). Tous ces rapports verbaux sont intraduisibles, d'autant plus que ce n'est pas parce que ces mots sont rapprochés, en grec, les uns des autres, qu'ils ont, en français, une signification analogue : elle peut être toute différente. Tel est le cas pour *γλαυκός* et *γλαυκῶπις* ». Sur les rapports entre ces deux termes, voir M. LEUMANN, *Homerische Wörter*, p. 148 ss.

⁴⁶ Sur *γλαυκή*, épithète d'Athéna, voir K. JAK, *Die weibliche Schönheit in der griech. Dichtung*, p. 106, n. 285 ; voir aussi, p. 136, n. 138, le texte de l'*Anthologie Palatine*, VII, 425, v. 8 : *γλαυξ ἄδε γλαυκᾶς Παλλίδος*.

⁴⁷ Schol. PINDARE, *Ol.*, VI, 76 d ed. Drachmann : *πολλοὶ καὶ τὴν σελήνην γλαυκὴν λέγουσιν*. Le dictionnaire de LIDDELL-SCOTT-JONES cite la forme *Γλαυκός* sans doute d'après A. BOECKH, *Pindari opera*, II (1819), p. 140.

⁴⁸ EUPHORION, fr. 150, ed. I. U. POWELL, *Collectanea Alexandrina*, Oxford, 1925, p. 55.

⁴⁹ P. PERDRIZET, dans *Bull. de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1903, p. 169, n. 3. Voir aussi l'ouvrage du même savant, *Negotium perambulans in tenebris*, Strasbourg, 1922, p. 28 : « La chouette était tenue pour dangereuse, en raison de ses yeux ronds et fixes et de leurs lunettes de plumes qui leur donnent une apparence énorme. Selon les cas — telle est l'anibiguïté des forces magiques — elle avait le mauvais œil, ou servait à le conjurer. Elle le conjurait à Athènes : la chouette d'Athéna qu'on voit posée sur la dextre de la déesse, ou à terre à côté de la *Γλαυκῶπις*, ou telle qu'elle est figurée, avec ses yeux ronds intentionnellement grossis, sur le bouclier d'Athéna ou sur les monnaies d'Athènes — la chouette d'Athéna, dis-je, conjurait la fascination ». E. Pottier avait également souligné la valeur prophylactique de la chouette et il rappelait l'origine très ancienne du motif, dont nous avons des exemples dès l'époque mycénienne ; voir *Recueil Edmond Pottier*, p. 462 ; pour les chouettes en or trouvées dans une tombe à tholos près de Pylos, voir Sp. MARINATOS, *Crete and Mycenae*, Londres, 1960, p. 171, pl. 203.

C'est à ce pouvoir prophylactique que la chouette doit de figurer en épisème sur les boucliers des combattants (Pl. II, 1)⁵⁰ et c'est peut-être pour la même raison qu'elle apparaît également parmi les motifs qui décorent les *Wappenmünzen* (Pl. I, 5)⁵¹. Il semble, en effet, que l'on doive expliquer le choix de ces motifs par la valeur magique qui leur était conférée⁵². Le croissant appelle de semblables remarques. L'usage de porter en guise d'amulettes des ornements en forme de croissant ne nous est pas seulement connu par des textes de l'Ancien Testament⁵³ ; il est attesté dans le monde gréco-romain⁵⁴ et il s'est perpétué jusqu'à nos jours dans diverses régions du bassin méditerranéen⁵⁵. Le croissant intervient aussi dans la décoration des boucliers, tantôt seul, tantôt combiné avec d'autres motifs (Pl. II, 2)⁵⁶. Plus curieuse encore est l'image

⁵⁰ Un des guerriers de l'aryballe Macmillan porte une chouette en épisème sur son bouclier : K. F. JOHANSEN, *Les vases sicyoniens*, Paris, 1923, p. 136, pl. XXXI. Généralement, la chouette décore le bouclier d'Athéna ; voir les exemples cités par G. H. CHASE, *The Shield Devices of the Greeks*, dans *Harvard Studies in Classical Philology*, 13 (1902), p. 115 ; C. T. SELTMAN, *Athens, its History and Coinage*, p. 47, fig. 34.

⁵¹ C. T. SELTMAN, *op. cit.*, pl. III, A 48, A 50.

⁵² Voir L. LACROIX, *Les « blasons » des villes grecques*, dans *Études d'archéologie classique*, I (1955-1956), p. 102. N. YALOURIS, *Athens als Herrin der Pferde*, dans *Museum Helveticum*, 7 (1950), p. 52, a cherché l'explication de ces emblèmes dans les concours panathénaïques.

⁵³ *Juges*, VIII, 21 ; *Isaïe*, III, 18 ; cf. F. VIGOUROUX, *Dictionnaire de la Bible*, II (1912), s.v. *Croissant*. Pour la Mésopotamie, voir E. DOUGLAS VAN BUREN, *Symbols of the Gods in Mesopotamian Art*, 1945 (*Analecta Orientalia*, 23), pp. 63 et 66.

⁵⁴ Le croissant servait d'amulette aux enfants : HÉSYCHIUS, s.v. *σεληνίς·φυλακτήριον, ὅπερ (δέρης) ἐκκρέμαται τοῖς παιδίοις* ; PLAUTE, *Epidicus*, v. 640. Des ornements en forme de croissant (*μηρίσκοι*) sont mentionnés dans les inventaires de Délos : IG, XI, 2, 147, B 10 (IV^e siècle avant J.C.). Pour les papyrus, voir F. PREISIGKE, *Wörterbuch der griech. Papyrusurkunden*, Berlin, 1923, s.v. *μηρίσκιον, μηρίσκος*.

⁵⁵ Voir JAHN, *Ueber den Aberglauben des bösen Blickes bei den Alten*, dans *Berichte der sächs. Ges. der Wiss., philol. hist. Cl.*, 5 (1853), p. 42, n. 48 ; S. SELIGMANN, *Der böse Blick und Verwandtes*, II (1910), p. 138 ss. Pour le monde islamique, voir R. KRISS et H. KRISS-HEINRICH, *Volks Glaube im Bereich des Islam*, II (1961), p. 36.

⁵⁶ Sur ces combinaisons, voir G. H. CHASE, *The Shield Devices of the Greeks*, dans *Harvard Studies in Classical Philology*, 13 (1902), p. 102. En voici quelques exemples dans la peinture de vases attique à figures noires :

amphore du Brit. Mus. B 293, CVA, *Great Britain*, fasc. 5, pl. 69, 10 a (un croissant) ;

d'Athéna que nous montre une amphore à figures rouges de Munich : l'égide de la déesse est ornée d'un croissant et, comme cet emblème tient la place du Gorgoneion, on pourrait difficilement lui refuser un caractère prophylactique (Pl. I, 6) ⁵⁷.

On peut admettre avec Perdrizet que ces vieilles conceptions, qui ont laissé de nombreuses traces dans le domaine de la numismatique grecque ⁵⁸, se reflètent sur les monnaies d'Athènes. On peut croire également qu'elles ne sont pas étrangères au conservatisme de la monnaie athénienne ; aux raisons économiques que l'on invoque habituellement ⁵⁹ venait sans doute

amphore de Munich 1413 (J. 693), *CVA, Deutschland*, fasc. 3, pl. 46, 1 (deux croissants) ;

amphore du Brit. Mus. B 235, *CVA, Great Britain*, fasc. 5, pl. 54, 4 a (trois croissants) ;

amphore du Brit. Mus. B 263, *CVA, Great Britain*, fasc. 5, pl. 64, 4 b (un croissant entre deux boules).

Pour un exemple dans la peinture de vases à figures rouges, voir *CVA, France*, fasc. 13 (Sèvres), pl. 18, 3 et 4 (un croissant et trois anneaux ; ici, pl. II, 2).

⁵⁷ Munich 2322 (J. 420) ; Fr. BROMMER, *Vasenlisten*², p. 312 ; *CVA, Deutschland*, fasc. 20, pl. 213, 1 et 214, 4 ; BEAZLEY, *ARI*², p. 1107, 2 (Nausicaa Painter).

⁵⁸ L'œil, emblème essentiellement prophylactique, apparaît sur les monnaies de Skioné dans la Chalcidique : E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 1634 (pl. LII, 4) et 1635 ; H. GAEBLER, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2 (1935), p. 108, n° 2 (pl. II, 5 : ici, pl. I, 7). Il se présente aussi sur les statères de Sidé (E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 881, pl. XXIV, 11) et sur le numéraire des dynastes lyciens : E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 202-205 (pl. XCIV, 12-15), n° 248 (pl. XCVI, 2). Sur des pièces de billon frappées à Lesbos, on croit reconnaître un œil ou un motif formé de deux yeux superposés : E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 569 (pl. XIV, 14), 578, 580 (pl. XIV, 21), 581, 585-594 (pl. XV, 1-5), 598, 599 (pl. XV, 8, 9). Notons encore la présence d'un œil humain sur des pièces du trésor d'Auriol : E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 2462-2464 (pl. LXXXIV, 16, 17). Sur l'emploi des yeux apotropaïques dans la décoration des vases, sur les proues de bateaux et sur les boucliers, voir L. MALTEN, *Die Sprache des menschlichen Antlitzes im frühen Griechentum*, p. 52 ss.

⁵⁹ Sans doute faut-il également tenir compte des considérations esthétiques invoquées par H. A. CAHN, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos*, Bâle, 1944, pp. 8-9 : « Besonders bekannt hierfür ist die athenische Münzprägung : ihr fast konzessionsloses Stehenbleiben auf archaischer Stilstufe im ganzen 5. Jahrhundert war sicher nicht bloss eine handelspolitische Zweckmassnahme, wie vielfach behauptet wird — nur weil sich die archaischen *γλαῦκες* als beliebtes Zahlungsmittel in der ganzen griechischen Welt eingebürgert hätten. Die Erhabenheit, Milde und Klugheit des Athenakopfes und die Verschmelzung von Naturnähe und Wappenornamentik im Eulenbild hatten bei den spätarchaischen Geprägten eine derartige Vollkommenheit erreicht, dass jüngere Generationen von Stempelschneidern, trotz den Wandlungen der Kunst, mit den alten Mitteln immer wieder die gleiche Wirkung erstrebten ».

s'ajouter la crainte de modifier des motifs qui constituaient aux yeux des Athéniens une sorte de porte-bonheur. Mais il convient d'ajouter que la chouette et le croissant ne sont pas seulement des emblèmes prophylactiques. Comme nous avons pu le constater, ils sont revêtus d'une signification religieuse très précise. Par l'intermédiaire de l'épithète *γλαυκῶπις*, ils se réfèrent directement au culte d'Athéna et, si les Athéniens les ont choisis pour décorer leur numéraire, c'est évidemment pour rendre hommage à la déesse et pour s'assurer de cette manière sa toute puissante protection.

I.ÉON LACROIX.

153, rue des Glacis, Liège.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PLANCHE I.

- FIG. 1. — Monnaie d'Athènes : la chouette sans le croissant (d'après Ch. SELTMAN, *Greek Coins*, pl. IV, fig. 2).
- FIG. 2. — Monnaie d'Athènes : le croissant à gauche de la chouette (d'après *Num. Chron.*, 1956, pl. XIII, fig. 2).
- FIG. 3. — Monnaie d'Athènes : le croissant à gauche de la chouette (d'après *British Museum. A Guide to the Principal Coins of the Greeks*, pl. 11, fig. 31).
- FIG. 4. — Monnaie d'Athènes : le croissant à droite de la chouette (d'après C. T. SELTMAN, *Athens. Its History and Coinage*, pl. XIII, A 189 — P 235).
- FIG. 5. — Monnaie héraldique (Wappenmünze) au type de la chouette (d'après Ch. SELTMAN, *Greek Coins*, pl. III, fig. 20).
- FIG. 6. — Détail d'une amphore du musée de Munich (d'après *CVA, Deutschland*, fasc. 20, pl. 214, fig. 4).
- FIG. 7. — Monnaie de Skioné avec l'œil au revers (d'après H. GAEBLER, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2, pl. II, fig. 5).

PLANCHE II.

- FIG. 1. — Détail de l'aryballe Macmillan (d'après *JHS*, 1890, pl. II, fig. 5).
- FIG. 2. — Détail d'une amphore du musée de Sèvres (d'après *CVA, France*, fasc. 13, pl. 18, fig. 4).